

**Commandes de sillons dans le cadre du trafic international.**

**Document d'aide trafic marchandises.**

**Valable à compter du 11.12.2016**



# Principes des entrées obligatoires dans le NeTS-ZED.

Pour les trains de marchandises en trafic international, les ETF doivent au moins saisir les points d'exploitation suivants dans le pays et à l'étranger:

- gare d'origine de la marche du train, y c. heure de départ et type(s) d'arrêt;
- un point d'exploitation par pays de transit, y c. horaire prévu et type(s) d'arrêt, point d'exploitation frontière CH.
- gare de destination de la marche du train, y c. heure d'arrivée et type(s) d'arrêt;
- points d'exploitation obligatoires d'après la présente fiche d'information.
- Il convient de prêter une attention particulière aux trains circulant après minuit.

# Principes des entrées obligatoires dans le NeTS-ZED (exemple).

Exemple du train Anvers–Gênes				
Point d'exploitation	Code UIC	Horaire	Code d'arrêt	SMS ETF
Antwerpen-D.S. Combinant	88-24953-2	8h32	55	
Trafic marchandises: Aachen West	80-15199-3	12h42 13h01	45, 78	
Trafic voyageurs: dernier arrêt commercial à l'étranger	80-XXXXX-X	(hh)h(mm)	11	
Fiche d'information Bâle DB		(hh)h(mm)	oui	<b>Entrée obligatoire</b>
Bellinzona SPAO	85-05239-9	+3h35 +3h38	78	
Fiche d'information Chiasso		+(hh)h(mm)	oui	
Trafic voyageurs: premier arrêt commercial à l'étranger	83-XXXXX-X	+(hh)h(mm)	11	
Genova Marittima	83-04610-2	+9h43	45	

